

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 4

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'admission gratuite que reçoit l'administration de l'Université, M. Cornell a imaginé de rétribuer les étudiants pour les travaux manuels qu'ils sont disposés à entreprendre en dehors de leurs études; un domaine de 300 acres est mis à leur disposition et ils peuvent s'y livrer à la culture de tous les produits qui servent à la nourriture; des ateliers sont munis de toutes les machines nécessaires au travail du bois et des métaux; pour tous ces travaux, les étudiants sont rétribués au taux du salaire ordinaire de la main-d'œuvre.

M. Hitz ajoute encore quelques observations concernant le personnel enseignant américain. Les classes primaires et secondaires des écoles publiques sont généralement occupées par de jeunes institutrices qui ont été, en partie, formées dans ces mêmes écoles. Ces personnes sont intelligentes, très actives et savent parfaitement maintenir la discipline. Les enfants apportent à leurs leçons un esprit plus joyeux et attentif qu'à celles données par des instituteurs plus âgés, qui ont moins de sympathies pour les sentiments de l'enfance que leurs collègues du sexe féminin. Ces maîtresses, d'ailleurs, perfectionnent constamment leur instruction; il n'y a pas d'arrondissement scolaire qui n'ait sa section pédagogique, où des hommes de science viennent chaque samedi donner des leçons sur différents sujets.

A Washington, on n'admet que des institutrices célibataires; dès qu'une d'entre elles se marie, sa place est considérée comme vacante. Dans les 80 écoles publiques de cette ville, il n'y a que quatre instituteurs, attachés aux quatre classes supérieures de garçons. Les instituteurs reçoivent des appointements de 1600 dollars (8000 fr. par an), et les institutrices, 500 à 900 dollars (2500 à 4500 fr.).

D'après le recensement de 1860, il y a dans les Etats-Unis 413,006 établissements d'éducation, écoles, etc., avec 148,742 instituteurs qui donnent l'instruction à 5,417,880 élèves. Le gouvernement a largement contribué à encourager l'instruction en assignant en faveur des écoles environ 80 millions d'acres de terres, soit plus du double (?), du triple) de la superficie de la Suisse, de la Belgique et de la Hollande réunies.



Une exposition internationale d'économie domestique aura lieu à Utrecht (Hollande), pendant les mois d'août et septembre prochains; cette exposition a pour but principal de faire connaître à l'ouvrier les articles dont il a besoin pour sa nourriture, son logement, son instruction, etc., et qui, à un bas prix, joignent l'utilité et la bonne qualité. L'exposition sera divisée en sept classes: Habitation. — Objets de ménage. — Vêtements. — Aliments. — Outils de l'ouvrier et du jardinier. — Moyens de développement moral, intellectuel et corporel. — Statuts, règlements et travaux des diverses sociétés ayant pour but l'amélioration de la position de l'ouvrier.



Les surnoms des communes vaudoises.

III^e article.

Goumoëns, *lè Maïentze*. C'est le nom patois des diverses espèces de mésanges. On donne aussi ce nom aux jeunes filles qui vont chanter le premier *mai* de maison en maison. On le donne aussi, par extension, à celles qui s'en vont chanter le premier janvier.

Gressy, *lè Patai*, les chiffonniers. Allusion inconnue.

Grandson, *lè Vire-bocan*. Du temps de Leurs Excellences, le conseil de ville, pour arrêter le maraudage dans les vignes, décida de faire construire une cage de fer de forme cylindrique, avec des manivelles aux extrémités, assez grande pour qu'un homme y pût entrer; et ordre fut donné d'y mettre les maraudeurs et de les y tourner jusqu'à ce qu'ils fussent tout étourdis, *canque fusson tot ètordo*, ou du moins jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le corps du délit. Le maréchal de commune fut chargé de confectionner la dite machine, soit *tourniquet*, comme on l'appelait.

Or un jour, le garde-champêtre prit un vieux bouc en flagrant délit de maraude, et il fut décidé qu'il y passerait comme les autres. Deux fort lurons saisirent l'animal, qui faisait résistance, le lièrent dans la cage, et le tournèrent bien et dûment. Mais le châtiment exécuté, le bouc était hors d'état de nuire: il était sans vie. Telle est la légende, ou du moins la version qu'on nous a communiquée.

Grandvaux, *lè Brise-bouteille*, les brise-bouteilles. Leurs voisins leur reprochent, à tort ou à raison, d'être un peu vifs dans les querelles de cabaret.

Hermenches, *lè Tavan*, les taons. En latin, *tabanus*, taon.

L'Abergement, *lè Lâu*, les loups. Allusion inconnue. Le même sobriquet est donné aux gens de Prahins.

Lignerolles, *lè Bau*, les bœufs.

Mauborget, *lè Grelliet*, les grillons. Allusion inconnue, à moins que ce ne soit pour la rime.

Mollondins, *lè Coumâcllio*, les cremaillères, sauf erreur. Allusion inconnue.

Novalles, *lè Tza*, les chats. Allusion inconnue.

Nyon, *lè Medze-fèdze*, les mange-foie. La légende raconte que plusieurs messieurs de cette ville ayant décidé de faire entre eux un pique-nique, tous, comme d'un commun accord, apportèrent du foie.

Ollon, *lè Boïards*. Allusion inconnue.

Orbe, *lè Goulâ*. Allusion inconnue.

Oleyres, *lè Renâ*, les renards. Probablement parce qu'un certain nombre d'habitations sont construites dans des rochers de molasse, ce qui fait penser à des tanières. Mais les anciens du village ont une autre version. Ils disent que dans le temps où tous les villages avaient leur gibet, celui d'Oleyres était le seul qui fut demeuré vierge; et que, par jalouse, les gens de Granges, hameau fribourgeois voisin, vinrent y pendre un renard qu'ils avaient pris au piège.

En remerciant tous ceux qui nous ont adressé des